

Sur le blog de Georges Moréas* : La PJ va donc s'enrichir d'un nouvel Office central...

« Pour mieux lutter contre la fraude fiscale, François Hollande a annoncé la création d'un parquet et d'un office central spécialisés. Oubliant au passage que dans ce domaine les poursuites pénales ne sont pas l'apanage du procureur mais le privilège de l'administration fiscale.

[...] On a vraiment l'impression d'une histoire sans fin. Pourtant, ce n'est pas faute pour la police d'avoir accumulé les structures...

Tentons de décortiquer le mille-feuille de ces dernières années :

En mai 2002, il a été mis en place au sein de chaque région administrative des Groupes d'intervention régionaux (GIR) dans lesquels se mélangent plusieurs administrations avec l'objectif essentiel de lutter contre l'économie souterraine. Une coordination nationale de ces groupements est assurée au sein de la sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière.

Cette sous-direction de la PJ chapeaute également la division nationale d'investigations financières et fiscales (DNIFF) - dont dépendent la brigade de répression de la délinquance financière (BRDFi), la brigade centrale de lutte contre la corruption (BCLC), créée en 2004, et la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF), qui a vu le jour en 2010.

Services auxquels il faut ajouter l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) au sein duquel sont placés la brigade centrale pour la répression des fraudes communautaires (BCRFC), la brigade de recherches et d'investigations financières nationales (BRIFN) et la plate-forme d'identification des avoirs criminels (PLAC).

Et j'en oublie sans doute, comme la brigade nationale d'enquêtes économiques, dont je découvre l'existence.

Et cela uniquement pour la direction centrale de la police judiciaire.

Le nouvel office central de lutte contre la fraude fiscale et la corruption (OCLCFFC ? – ça se complique) va donc s'insérer dans cet organigramme, probablement en regroupant deux ou trois de ces services – sans doute sans l'ombre d'un effectif supplémentaire. Mais cela aura peut-être le mérite de mieux harmoniser les efforts... »

Cette analyse – fort bien documentée...et pour cause – d'un homme de terrain est à lire absolument dans notre base « Ressources », rubrique Divers, France, Documents, dossiers, études et analyses, Blogs et commentaires, Georges Moréas.

** Commissaire principal honoraire de la Police nationale.*